

*Interpellation présentée par la députée:
Mme Véronique Pürro*

*Date de dépôt : 9 octobre 2008
Messagerie*

Interpellation urgente écrite **Arrivée d'Aldi à Genève : le canton doit être vigilant**

Le casseur de prix allemand Aldi, présent en Suisse depuis quelques années déjà, compte s'installer prochainement à Genève, en ouvrant une nouvelle succursale aux Avanchets. L'arrivée d'Aldi à Genève réjouira probablement les petits budgets, de plus en plus nombreux, de notre canton. Mais elle inquiète aussi certains, car **l'entreprise est notamment connue pour sa politique du personnel antisociale et ses réactions parfois très vives contre les syndicats.**

L'expérience, par exemple à Fribourg où Aldi possède deux magasins, doit **encourager les autorités à la plus grande vigilance et au contrôle du respect des lois, conventions et normes en vigueur.** En effet, selon les syndicats, il semblerait que la plupart des employé-e-s soient engagés à 50%, ce qui permet à l'entreprise d'économiser sur les cotisations à la caisse de retraite et de constituer une réserve d'employé-e-s flexibles, le personnel devant également être prêt à travailler à 100%, voire davantage. Les collaborateurs-trices auraient par ailleurs l'interdiction de travailler chez un concurrent pour compléter leur temps de travail. De plus, les plans de travail seraient régulièrement communiqués le vendredi de la semaine précédente et seraient amenés à changer durant la semaine. Le week-end, le personnel serait obligé à apprendre par cœur les numéros d'article de nombreux produits non marqués. Le temps nécessaire pour ce travail ne serait bien sûr pas rémunéré et les personnes qui n'y arrivent pas pénalisées. **En résumé, le personnel serait traité sans respect, voire à la limite des usages et des lois, et travaillerait dans des conditions inacceptables.**

Considérant ce qui précède, ma question est la suivante : Le Conseil d'Etat peut-il nous garantir qu'il mettra tout en œuvre pour s'assurer qu'Aldi respecte les lois, les conventions, les droits des employés et de leurs représentants ?